

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
COMMUNE DE POLLESTRES

ARRÊTE N°2024_016
portant réglementation temporaire de la circulation et de stationnement

RUE DES VIGNES

8.3 VOIRIE

Le Maire de la Commune de POLLESTRES,

VU les articles L.2213-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;
CONSIDÉRANT la demande de l'entreprise ATLAS en date du 19 janvier 2024 ;
CONSIDÉRANT que le déménagement qui a lieu rue des Vignes nécessite une interdiction de la circulation et de stationnement le 9 février 2024 ;
CONSIDÉRANT qu'une déviation de la circulation est nécessaire par les rues du Capcir et du Conflent.

A R R Ê T E

ARTICLE 1 : Le 9 février 2024, de 08h00 à 18h00, la circulation et le stationnement seront interdits rue des Vignes.

La circulation et le stationnement des véhicules de l'entreprise ATLAS seront autorisés sur le chantier et ses alentours.

L'entreprise aura l'obligation de signaler « route barrée » de part et d'autre de la voie la veille du jour de l'intervention.

Une déviation sera mise en place par la rue du Capcir et la rue du Conflent.

ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions en vigueur sera mise en place par l'entreprise ATLAS.

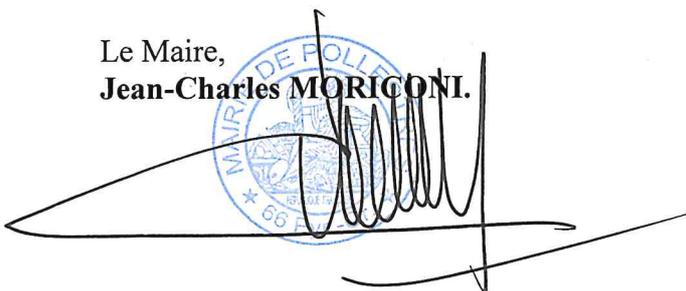
Un affichage sur site sera assuré et mis en place par l'entreprise au **moins 7 jours** avant le déménagement.

ARTICLE 3 : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article 2 ci-dessus. Tout véhicule qui ne respecte pas le présent arrêté sera verbalisé et mis en fourrière au frais du propriétaire.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie et la Police Municipale sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché et publié conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Pollestres, le 24 janvier 2024

Le Maire,
Jean-Charles MORIGONI.

A large, stylized black ink signature of Jean-Charles Morigoni is written over a circular blue official stamp of the Municipality of Pollestres. The stamp contains the text 'MAIRIE DE POLLESTRES' and the number '66'.

Mis en ligne le 25/01/2024